



VILLE DE BISCHWILLER

1-9 place de la Mairie
BP 10035
67241 BISCHWILLER Cedex
Tel : 03.88.53.99.53
Fax : 03.88.63.52.12
www.bischwiller.com

Le Conseil Municipal de la Ville de Bischwiller est convoqué en session ordinaire le :

LUNDI 16 MAI 2022 à 19 h
à la Maison des Associations et de la Culture Robert Lieb (MAC),
1 rue du Stade à Bischwiller

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES GÉNÉRALES

- 1 - Désignation du secrétaire de séance**
- 2 - Adoption du procès-verbal de la séance du 21 mars 2022**
- 3 - Délégations du conseil municipal au maire : information sur les décisions prises**

AFFAIRES FINANCIÈRES

- 4 - Plan Lecture : subvention exceptionnelle dans le cadre du 30ème anniversaire**
- 5 - Actions de prévention - alimentation et santé bucco-dentaire : octroi d'une subvention au CASF**
- 6 - Subventions aux associations affiliées à l'OSCL**
- 7 - Redevance d'occupation du domaine public à des fins commerciales : fixation d'un tarif pour la période hivernale**

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

- 8 - Conventions de prestation de service à vocation environnementale dans le cadre de la mise en place de zones de non-traitement "Riverains" (ZNT)**

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

- 9** - 22 rue des Charrons : bail emphytéotique avec la SOCONEC
- 10** - Cession de terrain rue du Houblon (VILOGIA)
- 11** - Acquisition de terrains aux lieux-dits Hasensprung et Neumatten (Association Foncière)
- 12** - Rétrocession de voirie rue de Vire (SNC Joffre)

TRAVAUX

- 13** - Aménagement d'une voie d'accès temporaire à la Cité scolaire André Maurois rue des Casernes : convention de désignation de maîtrise d'ouvrage et de financement

RESSOURCES HUMAINES

- 14** - Convention de mise à disposition de personnel entre la Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH) et la Ville de Bischwiller : avenant n° 2
- 15** - Débat sur la protection sociale complémentaire des agents
- 16** - Modification de la quotité horaire d'un agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM)

Fait à Bischwiller, le 6 Mai 2022.

**Le Maire,
Jean-Lucien NETZER**

